



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Lignes directrices pour la formation en 2010

RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION TUNISIENNE

*Ministère du Travail et des Politiques Sociales
Direction générale pour les Politiques d'Orientation et la
Formation*

Rome, le 10 Juin 2010

Alessandra Tomai,
Directeur de la Direction / DG pour l'orientation et la formation



**MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI**

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Lignes directrices pour la formation en 2010, paraphées par le Gouvernement, les Régions et les partenaires sociaux en février 2010 sur la base de deux principes :

- les compétences constituent un élément fondamental pour l'employabilité et le développement des personnes, mais aussi pour le développement économique de la société;
- investir dans les compétences demandées par le marché du travail et développer des systèmes d'évaluation qui rendent les compétences évidentes, transparentes, reconnaissables et, en perspective, qui peuvent être certifiées.



MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Points essentiels de l'accord:

- La formation doit répondre à la demande du marché du travail et aux nécessités professionnelles de moyen et long terme;
- La formation doit avoir lieu autant que possible dans les lieux de travail ou dans des milieux «simil-productifs»;
- Rôle essentiel des partenaires sociaux et des fonds interprofessionnels;
- Convergence vers un système de standards professionnels et de certification des compétences.



MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Deux niveaux d'intervention dans les lignes directrices:

- Celui visé aux personnes, notamment aux plus faibles, dans le but de garantir la rencontre entre la demande et l'offre de compétences et la centralité de la formation visée à l'emploi;
- Celui visé aux systèmes – d'instruction, de formation, de travail – dans l'objectif d'en favoriser l'intégration.



MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Principaux sujets:

1. La mise en place de l'élaboration du cadre des nécessités de compétences et de figures professionnelles au niveau territorial et sectoriel.
2. La diffusion de méthodes concrètes de « apprentissage par compétences », voire se concentrer sur les objets et les résultats de l'apprentissage plutôt que sur les simples définitions formelles.
3. L'expérimentation d'un système d'accréditation régionale de « évaluateurs /certificateurs » des compétences, fondé sur des standards nationaux partagés.



MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Main issues

4. Emphase sur la formation des adultes, notamment des travailleurs en mobilité, par l'utilisation d'accords de formation travail, la mise en place de points d'orientation d'information, l'utilisation de fonds interprofessionnels, le recours à l'apprentissage dans les entreprises, la participation de travailleurs en qualité de tutor.

5. Emphase sur l'apprentissage d'insertion cours de IFTS, apprentissage formatif et d'orientation.



MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL



Centro per la Cooperazione
Euromediterranea

Merçi !



**MINISTERO DEL LAVORO
E DELLE POLITICHE SOCIALI**

Direzione Generale per le Politiche
per l'Orientamento e la Formazione



ISFOL